

Réunion : 197^e réunion
Date : Le jeudi 20 décembre 2018
Heure : 13 h 30
Lieu : L-203/L-205 – Salle stratégique

PRÉSENCES :**ADMINISTRATION**

Madame Lucia LEPAGE
Monsieur Philippe NASR
Monsieur Éric ST-JEAN

PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur Alain BERNARD
Monsieur Yanick BINET
Monsieur Emmanuel COUTU
Madame Sonia DE BENEDICTIS

Monsieur Ghyslain FILION
Madame Sandrina JOSEPH
Monsieur Frédéric LAUZÉ
Madame Louise LESSARD
Monsieur Joan-Sébastien MORALES
Monsieur Denis PAQUIN
Madame Isabelle ROY
Monsieur Patrice ROY

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Nellie GIGUÈRE
Madame Louise RIEL
Madame Josiane SAUVÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN

Madame Mélanie BAILLARGEON
Monsieur Simon TREMBLAY

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Monsieur Nicolas BASTIEN-PORLIER
Madame Lydia ROBINEAULT-GAGNON
Monsieur Michael ROUSSEL

INVITÉS

Monsieur Marc-André BENOIT
Madame Katerine BROCHU

ABSENCES :**ADMINISTRATION****PERSONNEL ENSEIGNANT**

Monsieur Robin DICK

PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Katherine BLOUIN

PERSONNEL DE SOUTIEN**ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

Madame Coralie RONDEAU

INVITÉS (SUITE)

Monsieur Sébastien GENDRON
Monsieur Alain GIRARD
Monsieur Martin LÉVESQUE
Madame Isabelle MARTINEAU
Madame Anne-Josée TESSIER
Monsieur Benoit TROTTIER

197.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Philippe Nasr souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études. Il mentionne qu'une proposition d'ordre du jour a été envoyée aux membres et demande si des modifications sont à apporter. Il suggère l'ajout des points : « 197.07.04 Appel de projets pédagogiques », « 197.07.05 Bilan des classes hybrides » et « 197.07.06 » Journée pédagogique du 15 janvier.

Proposition 2018-2019 – 197.01

M. Patrice Roy , appuyé par M. Denis Paquin , propose :

« L'adoption de l'ordre du jour, tel que modifié. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 197.01 Adoption de l'ordre du jour
 - 197.02 Réussite CLG
 - 197.03 Adoption du procès-verbal de la 196^e réunion
 - 197.04 Suites du procès-verbal de la 196^e réunion
 - 197.05 Dossiers relatifs à la Commission des études
 - 197.05.01 Plan de travail de la Commission des études
 - 197.05.02 Suivi des révisions de programmes ministérielles
 - 197.06 Dossiers relatifs au Conseil d'administration
 - 197.06.01 Règlement d'admission
 - 197.06.02 Offre de cours complémentaires
 - 197.07 Dossiers d'information
 - 197.07.01 Projet d'écoresponsabilité
 - 197.07.02 Prochaine réflexion pédagogique de la Commission des études
 - 197.07.03 Rémunération des stages
 - 197.07.04 Appel de projets pédagogiques
 - 197.07.05 Bilan des classes hybrides
 - 197.07.06 Journée pédagogique du 15 janvier
 - 197.08 Questions diverses
 - 197.09 Levée de l'assemblée
-

197.02 RÉUSSITE CLG

Prix Art-Éducation

M. Éric St-Jean met en contexte le projet avant de passer la parole à M. Benoit Trottier, enseignant en Arts visuels. Le 7 décembre dernier, le Collège Lionel-Groulx a remporté le prix Art-Éducation décerné par le Conseil de la culture des Laurentides pour son projet « Développement de l'Espace de création et d'exposition » lors des 29^{es} Grands prix de la culture des Laurentides. La candidature du collège avait préalablement été soumise par les conseillères pédagogiques, Mme Viviane Ellis et Mme Linda Proulx.

L'espace expose depuis maintenant deux ans des artistes professionnels en collaboration avec la Ville de Sainte-Thérèse. À l'automne 2017, nous avons exposé les œuvres de Diane Landry et à l'automne 2018, celles de Laurent Lamarche, un ancien étudiant du collège. La ville supporte les coûts de l'artiste et, pour sa part, le collège offre un espace de qualité accessible à toute la communauté externe ainsi que l'engagement d'étudiants qui seront sur place afin de renseigner les visiteurs sur les œuvres ainsi que pour assurer la surveillance de celles-ci. Elles ont également contribué à plusieurs activités pédagogiques à l'intérieur des cours.

Le projet a démarré grâce à un projet pédagogique de Mme Claire Lefebvre, enseignante en Histoire de l'art. M. Éric St-Jean profite alors de l'occasion pour rappeler l'importance des projets pédagogiques. La Commission des études félicite le département pour son travail exceptionnel et spécialement Mme Lefebvre qui a chapeauté le projet. Ce beau succès s'inscrit directement dans la mission d'un cégep puisqu'il est en lien avec la communauté tout en étant éducatif.

197.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 196^E RÉUNION

M. Philippe Nasr explique que le procès-verbal de la dernière rencontre sera déposé à la prochaine et souligne le remplacement de Mme Emylie Robberts par Mme Mélanie Sauvageau à la prise de notes. Les procès-verbaux de la 196^e rencontre et de la 197^e rencontre seront alors adoptés à la Commission des études du 31 janvier.

197.04 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE LA 196^E RÉUNION

M. Philippe Nasr rappelle les sujets abordés à la dernière rencontre et demande aux membres s'ils ont des suivis à effectuer. Aucun suivi n'est amené.

Deux nouveaux membres étudiants se joignent aux travaux de la Commission des études, M. Nicolas Bastien-Portier et M. Michael Roussel. Un tour de table est demandé.

197.05 DOSSIERS RELATIFS À LA COMMISSION DES ÉTUDES

197.05.01 Plan de travail de la Commission des études

Puisque l'on se trouve à la mi-année, M. Nasr procède à une mise à jour du plan de travail de la Commission des études en expliquant où en sont les différents dossiers.

Étant donné les plusieurs points prévus à l'ordre du jour de la Commission des études du 31 janvier, M. Nasr propose aux membres que la rencontre soit ajournée si elle n'est pas terminée à une heure raisonnable et qu'elle soit poursuivie le jeudi 7 février. Les membres sont en accord avec la proposition.

197.05.02 Suivi des révisions de programmes ministérielles

M. Philippe Nasr explique la venue de plusieurs travaux au niveau du ministère et les impacts que ceux-ci apporteront sur le collège et la Commission des études.

- *Tremplin DEC* : nouvelle cohérence présentée à la prochaine CÉ.
- *Techniques de santé animale* : nouvelle cohérence présentée à la prochaine CÉ et en révision auprès du ministère qui prépare un nouveau devis prévu pour l'hiver 2021.
- *Gestion et technologies d'entreprise agricole* : nouvelle cohérence présentée à la prochaine CÉ.
- *Technologie de la production horticole et de l'environnement* : nouveau devis prévu pour l'hiver prochain.
- *Soins infirmiers* : bilan d'implantation prévu prochainement.
- *Sciences de la nature* : le programme a été révisé au ministère l'année dernière, on est en attente du redémarrage des travaux de consultation avec le réseau.
- *Sciences informatiques et mathématiques* : le programme est en expérimentation au niveau du ministère. Afin de mettre fin à l'expérimentation, deux voies sont possibles : l'intégration du programme à Sciences de la nature ou bien que celui-ci devienne un programme officiel. Les consultations sont en cours.
- Secteur des génies (*Technologie du génie industriel, Technologie de l'électronique et Technologie de systèmes ordinés*) : Analyse sectorielle en cours et nouveau devis pour TGI prévu en 2020.
- *Sciences humaines* : présentement révisé par le ministère, implantation prévue à l'automne 2020.
- *Techniques d'éducation à l'enfance* : l'implantation du programme est prévue à l'automne 2020.
- *Techniques de la documentation* : les travaux de révision au ministère sont presque terminés, on prévoit l'implantation à l'automne 2020.
- *Techniques de la logistique du transport* : des travaux locaux et ministériels conduiront à un nouveau devis prévu à l'automne 2020.
- Administration (*Techniques de gestion et comptabilité, Gestion de commerces et Techniques de bureautique*) : Analyse sectorielle en cours et nouveaux devis prévus à l'hiver 2020.
- *Techniques de l'informatique* : l'implantation du nouveau programme a eu lieu à l'automne passé.
- *Techniques professionnelles de musique et chanson* : aucun travail prévu.
- *Théâtre-Production* : en attente d'un nouveau devis ministériel cet hiver.

- *Interprétation théâtrale* : une nouvelle cohérence a été adoptée l'an passé.

Ce sont plusieurs programmes qui seront en travaux localement ou au ministère dans les prochaines années. M. Philippe Nasr explique que pour chacun d'eux, cela signifie l'adoption d'une pertinence et d'une cohérence à la Commission des études avant de présenter le tout au conseil d'administration et d'offrir le programme révisé.

197.06 DOSSIERS RELATIFS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

197.06.01 Règlement d'admission

M. Alain Girard présente les trois documents soumis aux membres.

M. Martin Lévesque, aide pédagogique individuel, indique les principaux changements pour l'enseignement régulier qui se trouvent au point 7 du règlement d'admission. Les études collégiales seront maintenant accessibles au détenteur du DES sans exigence supplémentaire. Les matières qui devaient être réussies sont retirées pour simplement mentionner le DES. Depuis 2010, un élève qui obtient son DES au régulier aura réussi ces matières puisqu'elles sont obligatoires pour l'obtention du diplôme, il devient donc redondant de les mentionner. Seulement dans de rares cas, au secteur adulte du secondaire, les matières de sciences et d'histoire peuvent être remplacées par d'autres cours. Tout candidat admis conditionnellement aura alors un délai d'une session pour compléter les matières manquantes.

Ces candidats sont habituellement des adultes qui font un retour aux études et qui reviennent, pour la plupart, afin d'obtenir un diplôme technique.

Le délai d'interruption des études pour qu'une personne qui possède une formation et une expérience jugées suffisantes soit éligible à un programme d'études collégiales passe de 36 à 24 mois.

Les cours de mise à niveau sont remplacés par des activités favorisant la réussite. Ceux-ci pourront être ajoutés à l'horaire de l'étudiante ou étudiant obligatoirement.

Mme Isabelle Martineau, coordonnatrice à la formation continue et Mme Anne-Josée Tessier, conseillère pédagogique présentent les changements du côté de la formation continue. Une personne titulaire d'un DEP pourra dorénavant accéder à une AEC sans interruption d'études de 12 mois et sans condition supplémentaire. À l'exception de cette nouveauté, le document présente plusieurs modifications de structure de phrase, mais rien ne modifiera le processus d'admission.

M. Philippe Nasr profite de l'occasion pour annoncer la nomination de M. Alain Girard en tant que directeur à la formation continue et le féliciter.

M. Alain Girard procède à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 197.06.01

M. Patrice Roy, appuyé par M. Ghyslain Filion, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au Conseil d'administration sur le Règlement sur les admissions. ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

197.06.02 Offre de cours complémentaires

M. Marc-André Benoit, coordonnateur à la direction des études présente la nouvelle offre de cours complémentaires pour les trois prochaines années. Il explique que les démarches du comité des cours complémentaires ont respecté les balises du guide déjà adopté à la Commission des études. Le comité s'est réuni à deux reprises durant la session, une première fois pour déterminer les cours qui seront retirés ainsi qu'une deuxième fois pour déterminer les nouveaux cours qui seront sélectionnés à la suite de l'appel d'offres.

Le retrait de cours s'est effectué selon l'intérêt de la population étudiante. Huit cours ont été retirés à l'hiver ainsi que trois à l'automne. Les départements visés par le retrait de cours complémentaires ont été informés.

Huit cours étaient à sélectionner, un département a donc été tiré pour chacun des six domaines. Le cours était ensuite choisi par le comité parmi ceux proposés par le département. Pour les deux cours restants, un département a été tiré dans chacun des deux domaines qui ont reçu le plus d'offres de cours. Encore une fois, le choix des cours a ensuite été effectué par le comité. Toutes les décisions ont été prises de façon unanime.

Trois nouveaux cours seront offerts l'automne et cinq le seront à l'hiver.

Les questions des membres portent sur les cours comprenant un voyage, la rétroaction aux départements ayant soumis des propositions, la similitude de l'offre, la réduction du hasard dans le processus ainsi que l'importance que des étudiantes et étudiants siègent sur le comité à l'avenir.

On s'inquiète également que les cours populaires existants demeurent toujours à l'abri.

Le comité se réunira une dernière fois afin d'établir un bilan et émettra ses recommandations en vue du prochain appel.

Les membres se disent satisfaits du vent de fraîcheur qu'amène cette nouvelle offre de cours. La Commission des études remercie le comité pour la mise en place du processus et pour le nouveau guide de cours complémentaires.

On procède alors à la lecture du projet de résolution.

Proposition 2018-2019 – 197.06.02

Mme Louise Lessard, appuyée par M. Alain Bernard, propose :

« Que la Commission des études donne un avis favorable au conseil d'administration quant à l'adoption de l'offre de cours complémentaires 2019-2022. ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

197.07 DOSSIERS D'INFORMATION

197.07.01 Projet d'écoresponsabilité

M. Éric St-Jean et Mme Katherine Brochu, enseignante au département de théâtre, présentent le projet sur lequel elle travaille depuis deux ans. Celle-ci débute en

expliquant à tous le fonctionnement du département : le compagnonnage et les trois techniques qui s'unissent, artisans et acteurs, pour créer quatre productions par année découlant de cours synthèses pratiques d'une durée de 2 mois. Elle démontre qu'actuellement, une production au département génère un conteneur à déchets. L'objectif de son projet est donc d'intégrer une pratique écoresponsable à travers la création et la gestion des productions, les changements climatiques étant une préoccupation mondiale. Mme Brochu nous présente alors un PowerPoint des grandes lignes de son projet.

Son projet a été divisé en trois phases. La première consista en une période de recherche d'informations, de transition et de questionnement. La deuxième consistera, en 2019-2020 à l'implantation progressive de nouvelles pratiques où 42 cours seront touchés et où une production sur quatre sera entièrement écoresponsable. La phase 3 vise l'implantation de nouvelles pratiques en 2021-2022 et on vise l'écoresponsabilité de deux productions sur quatre. Des changements seront donc entrepris progressivement afin de permettre à tous de mieux s'adapter.

Les questions des membres portent sur l'intégration du développement durable et de l'écoresponsabilité dans d'autres programmes.

La Commission des études adresse ses félicitations à Mme Brochu et propose que l'on intègre la question d'écoresponsabilité dans la réflexion au moment d'une actualisation de programme.

197.07.02 Prochaine réflexion pédagogique de la Commission des études

M. Philippe Nasr rappelle les réflexions pédagogiques déjà abordées en Commission des études : la présence en classe, la propriété intellectuelle, l'économie du savoir ainsi que l'écoresponsabilité. Celui-ci rappelle les sujets qui étaient ressortis afin de connaître celui qui interpelle les membres à court terme : l'évolution de l'enseignement et l'intégration des TI, l'évaluation des apprentissages, le travail d'équipe, la formation continue des enseignants, le rôle de l'enseignant à l'enseignement supérieur ainsi que l'étudiant à l'enseignement supérieur.

Les membres amènent d'autres préoccupations : la littératie chez les étudiants, la compréhension de consignes, le désengagement, les problèmes d'anxiété, la transition secondaire-collégial ainsi que la baisse des exigences.

On souligne qu'il est intéressant que des étudiantes et étudiants siègent à la Commission des études pour partager leur vision des enjeux les concernant.

Comme plusieurs préoccupations concernent le thème : « Être étudiant à l'enseignement supérieur », le sujet est retenu pour la prochaine réflexion pédagogique.

197.07.03 Rémunération des stages

M. Nicolas Bastien-Porlier a distribué une ébauche du rapport final concernant la situation des stages au collège. Les données ont été amassées à l'aide de questionnaires remplis par les coordonnateurs ainsi que par des données fournies par la Direction des études.

Celui-ci présente les constats de leur analyse :

- Les stages des programmes avec une majorité d'étudiants masculins sont plus souvent rémunérés ou offrent une compensation, même si ce n'est pas obligatoire. Au contraire, les stages des programmes à majorité féminine sont très rarement rémunérés ou compensés.
- Tous les domaines comportant des stages rémunérés sont liés à la production tandis que les domaines comportant des stages non rémunérés sont liés aux soins ou à un travail répétitif.
- Aucun stagiaire au Québec n'est considéré comme un travailleur, ceux-ci ne sont donc pas couverts par les normes du travail.

Les revendications étudiantes concernent la rémunération de tous les stagiaires et leur reconnaissance comme des travailleurs.

Les étudiants invitent les membres à prendre position sur le sujet pour la prochaine rencontre de la Commission des études.

197.07.04 Appel de projets pédagogiques

M. Philippe Nasr annonce que les coordonnateurs de départements ont reçu la veille l'appel de projets pédagogiques 2018-2019 dont la date limite est le 14 mars 2019 à 15 h. Il rappelle que ces projets pédagogiques doivent répondre aux orientations du *Plan stratégique* et du *Plan d'action concerté de la réussite éducative*. Il souligne également l'importance de consulter les différents services afin de préciser les différentes ressources nécessaires au projet, comme présenté à la deuxième page du formulaire.

197.07.05 Bilan des classes hybrides

M. Éric St-Jean dresse un bilan de la session concernant les classes hybrides ainsi que les changements pour la session prochaine. Les classes hybrides constituent un espace adaptable pour plusieurs activités pédagogiques ou simplement être laissé tel quel pour un cours magistral.

Cette session-ci, les enseignantes et enseignants ont pu expérimenter des classes hybrides aux locaux D-124, D-125 et D-329. Le D-124 et le D-329 contiennent également un chariot de portables. Le bilan du projet est très positif et les enseignants se manifestent en grand nombre pour y participer. Des demandes particulières des départements de Mathématiques, de Français, de Techniques administratives et de la

discipline Économie ont contribué à déterminer les choix de locaux pour la session d'hiver.

Pour la suite, la direction des études demeure à l'écoute des besoins des différents départements.

197.07.06 Journée pédagogique du 15 janvier 2019

M. Éric St-Jean invite les enseignants à prendre connaissance de l'offre de formations pour la journée pédagogique du 15 janvier ayant pour thème « Qui évalue-t-on et comment » envoyée par ColNet et préparée par les conseillères pédagogiques. Il mentionne qu'on constate déjà un haut taux d'inscription et qu'il n'y aura aucun nombre limite de participants aux ateliers. On rappelle également la journée institutionnelle du 17 janvier où auront lieu l'accueil de la rentrée, une conférence de l'économiste Pierre Fortin ainsi qu'une activité technopédagogique en après-midi.

197.08 QUESTIONS DIVERSES

197.09 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposition 2018-2019 – 197.09

Mme Sonia De Benedictis, appuyée par l'ensemble des membres, propose la levée de l'assemblée à 17 h 10.

Denis Paquin, secrétaire
Commission des études